

Paradis, Suzanne

De: Secrétariat (usager)
Envoyé: vendredi 6 février 2004 08:58
À: 'Gabriel Lambert'
Objet: RE : HYDRO QUÉBEC

Monsieur,

La Régie de l'énergie accuse réception de votre envoi par courriel daté du 21 janvier 2004 dans lequel vous lui faites part de vos préoccupations relatives à la demande d'Hydro-Québec de hausser ses tarifs d'électricité à compter du 1er avril 2004.

Conformément au Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie vos observations ont été déposées au dossier afin que les régisseurs en prennent également connaissance.

En effet, la demande d'Hydro-Québec d'augmenter ses tarifs de distribution d'électricité a été soumise à l'évaluation de la Régie dans le cadre du processus d'étude prévu à la Loi sur la Régie de l'énergie. Cette demande d'Hydro-Québec ainsi que la preuve et les témoignages d'experts des 17 intervenants représentant les intérêts des consommateurs, d'entreprises du secteur de l'énergie et de groupes environnementaux ont d'ailleurs fait l'objet d'interrogatoires.

Nous vous invitons à consulter notre site internet sur lequel nous ajoutons quotidiennement toute la preuve déposée tant par Hydro-Québec que par lesdits intervenants. Notre adresse électronique est la suivante :

www.regie-energie.qc.ca

En ce qui concerne la question d'ajuster le tarif domestique selon les capacités financières de certains ménages, proposition initialement déposée par Hydro-Québec pour approbation par la Régie, cette demande a été retirée par le Distributeur d'électricité le 4 février 2004 et ne fera donc pas l'objet d'examen par la Régie.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Secrétariat
Régie de l'énergie

-----Message d'origine-----

De : Gabriel Lambert [mailto:gabriel.lambert@sympatico.ca]
Envoyé : mercredi 21 janvier 2004 20:09
À : Secrétariat (usager)
Objet : HYDRO QUÉBEC

LA FACON QUE H.Q. VEUT AUGMENTER LES TARIFS EST IMMORAL A MON SENS. J'AI PEINE A PAYER MES FACTURES PRÉSENTES, ALORS COMMENT VAIS-JE FAIRE SI VOUS ACCORDEZ LES AUGMENTATIONS DEMANDÉES PAR H.Q.? SI VOUS AVEZ UNE SOLUTION, J'AIMERAIS LE SAVOIR...COMMENT EXPLIQUER QUE H.Q. DÉCLARE UN PROFIT DANS UN SECTEUR ET EST DÉFICITAIRE DANS L'AUTRE? EN ADMISNITRATION, J'AI APPRIS QU'UNE CONSOLIDATION DES REVENUS NETS EST POSSIBLE, POURQUOI H.Q. N'AGIT-IL PAS EN CE SENS? POURQUOI JE FERAIS LES FRAIS D'H.Q.?
ASSEZ C'EST ASSEZ, JE NE RECUEILLE PAS MON SALAIRE DANS LES ARBRES ET JE NE VIS PAS D'AMOUR ET D'EAU FRAICHE. J'AI JUSTE CE QU'IL FAUT POUR NOURRIR MA PETITE FAMILLE, POURQUOI H.Q. VEUT VENIR EN CHERCHER DAVANTAGE DANS MON PORTEFEUILLE? OU VAIS-JE PRENDRE LE SURPLUS? S..V.P. DITES NON À H.Q.

MERCI DE ME LIRE

GABRIEL LAMBERT
LA SARRE, QC